

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Côte-Nord et hebdomas régionaux**

Fonds bleu – Stratégie maritime

Plus de 350 000 \$ pour la création du Centre d'expertise industrialo-portuaire

Sept-Îles, le 15 juillet 2020. – Le gouvernement du Québec accorde 351 000 \$ à l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) pour la création du Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP). Ce financement provient du Fonds bleu pour le financement d'initiatives qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie maritime du Québec.

La ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M^{me} Chantal Rouleau, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, en ont fait l'annonce aujourd'hui, en compagnie de la directrice générale de l'INREST, M^{me} Julie Carrière.

Citations

« Nous sommes convaincus que des projets structurants émergeront du CEIP. Ils favoriseront le développement durable des zones industrialo-portuaires en permettant la conciliation des usages du Saint-Laurent et du Saguenay, dans le respect de la protection de leurs écosystèmes respectifs. Cette approche correspond pleinement à celle que notre gouvernement entend privilégier en ce qui concerne le développement maritime au Québec. »

Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Je suis particulièrement ravi que ce centre d'expertise industrialo-portuaire, qui peut compter sur le savoir-faire et les connaissances de tout un réseau d'experts provenant d'universités et d'organismes scientifiques situés au Québec et au Canada, soit basé à Sept-Îles. Celui-ci permettra à la Côte-Nord de rayonner bien au-delà du Québec. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« L'appui du gouvernement du Québec dans la mise en place du Centre d'expertise industrialo-portuaire témoigne de l'importance des travaux réalisés par l'INREST et ses collaborateurs afin de développer des outils de gestion permettant d'être proactifs dans la préservation des écosystèmes. Cette contribution confirme la place stratégique du CEIP dans le plan de la Stratégie maritime du Québec. »

Julie Carrière, directrice générale du CEIP et de l'INREST

Faits saillants

- Le CEIP aura comme mission d'offrir :
 - des services et de l'expertise scientifique en environnement et en santé au travail;
 - des services centralisés en recherche et développement;
 - un soutien technique adapté aux problématiques liées aux enjeux environnementaux de la gestion et des activités en zone industrielle ou portuaire.
- Le CEIP a comme projet phare l'implantation d'observatoires environnementaux et l'instrumentalisation de la prise de données, en temps quasi réel, concernant les conditions environnementales du Saint-Laurent et du territoire maritime du Québec, dans un but de conservation et de préservation des écosystèmes.
- L'INREST est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de réaliser des activités de recherche liées aux sciences de l'environnement et à la santé au travail.

Liens connexes

[Stratégie maritime](#)

[INREST](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

Sources :

Sarah Bigras
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
et ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal
Tél. : 418 446-5911

Claude Potvin
Directrice des communications
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord
Tél. : 418 928-9921

Julie Carrière
Directrice générale
INREST et CEIP
julie@inrest.ca

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724